

Notice du Service fédéral de la coopération  
technique à l'intention du Père Francis Mahieu.

Nous nous trouvons en présence maintenant de deux projets. L'un qui nous paraît offrir un moindre intérêt dans la perspective d'une coopération entre la Suisse et l'Inde: la création d'une laiterie à Cochin. L'autre qui se situerait beaucoup mieux dans la ligne de l'effort que nous voulons entreprendre d'entente avec les pays en voie de développement; il viserait à élever le niveau de vie d'une partie de la population de la région où est sise l'Ashram de Kurisumala.

Comme l'a suggéré M. Schnellmann, il est d'ailleurs possible que nous devions exécuter également le premier des deux projets mentionnés plus haut, si nous décidons d'entreprendre de réaliser le second. Nous voudrions cependant pouvoir placer le centre de gravité de notre effort là où nous croyons pouvoir rendre à l'Inde les services les plus efficaces.

Quoi qu'il en soit, au point où nous en sommes de notre examen, nous sommes persuadés que nous ne saurions mieux faire que de soumettre au Père Mahieu un certain nombre de questions qui devraient être résolues préalablement à toute décision de notre part.

I

Tout d'abord, et pour faciliter son appréciation des considérations que nous tenons à lui soumettre, nous voudrions relever que, quant aux moyens par lesquels notre action devrait être exécutée au Kerala, nous n'avons aucune idée préconçue. En particulier, nous ne songeons pas à imposer, pour la réalisation de nos projets d'assistance technique, les jeunes experts que nous avons tenus à mentionner au cours des conversations que nous avons eues avec M. l'Ambassadeur Cuttat à Berne. Il est vrai que nous avons constaté que très souvent, dans les pays en voie de développement, l'assistance technique des pays avancés trouve difficilement à s'insérer dans la réalité concrète des pays qui doivent en bénéficier parce qu'un chaînon manque entre l'expert et la population qui devrait exécuter ses recommandations. Nous avons donc pensé que, si le besoin s'en faisait sentir - mais dans ce cas seulement - il serait bon d'attribuer aux experts que nous pourrions déléguer au Kerala des adjoints qui ne craignent pas de mettre "la main à la pâte" et de travailler en contact étroit avec la population autochtone pour lui montrer pratiquement comment peuvent être mises en oeuvre les



techniques que l'expert met théoriquement au point. Nous avons aussi admis que ce contact, en quelque sorte quotidien, entre des ressortissants de notre pays - dûment préparés à leur tâche - et la population autochtone, contribuerait à faire oublier les préjugés suivant lesquels "l'homme blanc" ne saurait tenir qu'une position de commandement et jamais celle d'un coude à coude fraternel. Nous ne verrions aucun inconvénient à exécuter nos projets d'assistance technique au Kerala en suivant des méthodes différentes et, en particulier, en renonçant à l'engagement d'experts adjoints, si celui-ci devait apparaître inopportun.

## II

Ceci dit, nous voudrions maintenant exposer les principes qui sont à la base de la coopération technique entre la Suisse et les pays en voie de développement - lorsqu'elle a un impact direct sur une population agricole - et demander au Père Mahieu de nous communiquer les remarques qu'ils appellent de sa part en ce qui concerne une action à conduire au Kerala, dans la région qu'il connaît bien et qui avoisine son Ashram.

Nous pensons, et l'expérience a confirmé ces vues, que la promotion économique et humaine des populations des pays en voie de développement ne peut aller sans qu'un mouvement dans ce sens parte décidément de ces populations elles-mêmes. Nous croyons qu'il faut soigneusement éviter d'agir sur celles-ci en quelque sorte de l'extérieur, soit en les forçant vers de nouveaux modes de production ou vers de nouveaux comportements, soit en les "apâtant" par une assistance technique conçue par les seuls techniciens et fournie sous condition que ces populations, de leur côté, offrent certains services.

Lorsqu'elle s'applique immédiatement à une population agricole, notre assistance technique doit viser, dès lors, à éveiller tout d'abord la conviction de la population que l'entreprise à conduire avant tout est son affaire et que l'aide de l'extérieur ne saurait remplacer l'effort qu'elle doit concevoir et exécuter elle-même en tout premier lieu. Loin de vouloir tenter d'emblée des réformes de structure, notre assistance vise donc par priorité à des améliorations techniques dans le domaine des cultures, de l'irrigation, de l'élevage, etc., qui puissent être pleinement comprises et réalisées par la population autochtone elle-même, par le moyen de ce que nous sommes convenus de nommer des "petits travaux". Ce n'est que lorsque la population locale a fait la démonstration de son éveil aux problèmes de l'amélioration de ses conditions d'existence économique qu'une assistance d'une technicité plus poussée lui est offerte. Le niveau technique de l'aide dépend de la faculté d'assimilation de la population. Nous évitons dans tous les cas de commencer notre effort par des innovations techniques dont la population ne puisse saisir la nécessité et le fonctionnement.

Ces considérations, que nous nous excusons de présenter quelque peu abstraitement, s'éclaireront, nous l'espérons, par l'exposé ci-après qui porte sur le programme-type d'intervention de nos experts, programme qui, bien entendu, doit être modifié si les circonstances concrètes l'exigent.

Nos experts commencent leur activité en assimilant une documentation aussi complète que possible sur les conditions sociologiques et économiques qui prévalent dans la région où ils sont appelés à travailler. Pratiquement, cela revient à lire les meilleures études sociologiques existant sur la population entrant en considération ainsi qu'à se renseigner sur la nature des sols, sur les précipitations, la végétation, les animaux, etc. de la région considérée. Cette préparation est d'autant plus aisée à entreprendre que les Nations Unies ont fait procéder à des études sociologiques et économiques sur nombre de régions des pays en voie de développement. Il va sans dire que nos experts reçoivent également, avant d'entrer en contact avec une population, la formation psychologique indispensable pour éviter les erreurs dans les contacts humains qui compromettent parfois les meilleurs projets d'assistante technique.

Arrivés sur place, nos experts prennent contact avec les services techniques du gouvernement auquel ils sont attribués afin d'obtenir une connaissance aussi complètement que possible des plans du gouvernement visant au développement économique de la région considérée. Simultanément, ils ne doivent cependant pas négliger d'établir un contact direct avec la population elle-même, de partager ses conditions de vie pendant un certain temps au moins et de s'enquérir des besoins concrets de cette population qui parfois apparaissent alors assez différents de ce qu'ils sont dans les documents gouvernementaux. C'est au cours de ces contacts d'ailleurs que nos experts formulent un premier plan provisoire d'action en établissant par quelles améliorations sous forme de "petits travaux" les conditions de vie locales peuvent être améliorées. Par "petits travaux", nous entendons, par exemple, une amélioration de la qualité des semences, une amélioration des techniques d'irrigation, des pâturages, etc. Sous leur forme plus élaborée, ces améliorations ne sont pas formulées unilatéralement par nos experts, mais conçues d'entente entre les éléments les plus représentatifs de la population, les services techniques du gouvernement et nos spécialistes. Ces méthodes impliquent, on le voit, la création de "centres d'animation", où sont réunis pour des stages de formation professionnelle les meilleurs éléments de la population et les services techniques du gouvernement. Ces stages sont normalement de deux semaines et la formation y porte sur une connaissance des institutions politiques et économiques, l'amélioration des techniques agricoles et la création de relations humaines efficaces entre les cadres techniques de l'Etat et la population par l'intermédiaire de nos

spécialistes. Lors des stages, la formation technique est assurée dans toute la mesure du possible par les services techniques gouvernementaux autochtones, nos experts ne jouant que le rôle de conseillers. Retournés dans leur milieu, les animateurs autochtones doivent mettre en pratique les techniques qu'ils ont apprises et, afin qu'ils ne soient pas noyés dans la masse de leurs compatriotes après quelque temps, ils sont, à intervalles réguliers, repris en mains dans les centres d'animation où ils peuvent échanger leurs expériences et préparer l'amélioration de leurs méthodes de travail.

De manière générale, ces méthodes tendent à réaliser "l'investissement-travail" visant à la rentabilité maximum, compte tenu de l'abondance des travailleurs et de la parcimonie de capitaux et à une recherche de techniques adaptées à la force humaine (petits outillages, attelages, etc.).

Ce n'est que lorsque la population a été éveillée aux problèmes les plus simples et les plus immédiats du développement de ses conditions de vie économique que nos spécialistes, avec la coopération des services techniques du gouvernement, étudient les problèmes de développement économique qui se posent à un niveau plus élevé (introduction de nouvelles cultures, croisement de races bovines en vue d'une meilleure production de lait, recherche de nouvelles sources d'eau, construction de routes, etc.). A ce niveau également, rien ne doit être décidé sans que la population ait pris conscience de la pertinence des problèmes posés et des solutions proposées. Dans toute la mesure du possible, les solutions devraient même être conçues par la population elle-même.

Ces considérations, est-il besoin de l'ajouter, ne relèvent pas de la pure théorie. Elles se fondent sur des expériences faites toutefois en Afrique, il est vrai. Nous pensons cependant que mutatis mutandis elles peuvent être répétées avec profit au Kerala; et c'est ce à quoi nous voudrions nous appliquer si toutefois le gouvernement de cet Etat se montre disposé à nous laisser une certaine liberté d'action quant aux méthodes de travail, dans le cadre d'ailleurs des plans de développement économique existant pour cette région de l'Inde.

Comme on peut le prévoir, et quelque soit le désir des fonctionnaires indiens compétents de voir notre action au Kerala débiter dans un avenir très proche, nous pensons qu'il ne pourra guère en être ainsi. Nous tenons absolument à engager ce premier projet d'assistance technique d'une certaine envergure en Inde en mettant de notre côté toutes les chances de succès, c'est-à-dire en évitant d'improviser notre action par souci d'agir rapidement.

Au reste, nous prévoyons que la poursuite de nos démarches devrait être celle que voici.

Après avoir lu les observations que ces lignes appelleront de la part du Père Mahieu, nous mettrons sur pied un premier plan provisoire d'action. Nous désignerons un directeur pour le ou les projets d'assistance technique à exécuter au Kerala et ce dernier se rendra en Inde, accompagné d'un collaborateur du Délégué du Conseil fédéral à la coopération technique. Il élaborera, d'entente avec les services compétents du Kerala, les grandes lignes du ou des projets à réaliser. Un accord devra être conclu, sur cette base, entre les autorités indiennes et les autorités suisses. Cet arrangement ayant été signé, le directeur du projet poursuivra l'étude concrète et détaillée de l'action à entreprendre tandis qu'en Suisse seront recrutés les experts nécessaires.

### III

D'avance nous remercions le Père Mahieu de l'étude à laquelle il voudra bien accepter de procéder au vu de ces lignes et qu'il voudra bien nous adresser par le canal de l'Ambassade de Suisse à New Delhi.

A cet exposé, il voudra bien en outre ajouter les remarques qu'appelle de sa part l'existence de deux projets très différents l'un de l'autre et qu'apparemment, les autorités du Kerala désireraient exécuter avec notre coopération. Croit-il qu'il soit possible, sans compromettre l'exécution du projet auquel va notre préférence, de renoncer à aider les autorités indiennes à créer une laiterie à Cochin? Nous tenons à relever à cet égard que les fonds que nous pourrions investir au Kerala ne sont pas illimités et que l'équipement d'une laiterie nous empêcherait sans doute de conduire l'autre projet à chef avec toute l'efficacité requise.